

PLAN STRATÉGIQUE de développement DE SAINT-PLACIDE



TABLE DES MATIÈRES

MOTS DU MAIRE ET DES CONSEILLÈRES

2

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

3

MISE EN CONTEXTE

4

CONSULTATION CITOYENNE

5

VISION STRATÉGIQUE

7

ATOUTS ET DÉFIS

8

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

10

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

16



MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens,

Au nom de mes collègues du conseil municipal, c'est avec une grande fierté que je vous présente le Plan stratégique de développement de Saint-Placide.

Au cours de la dernière année, nous nous sommes préparés à accomplir ensemble un beau grand voyage. Par le biais des différentes consultations citoyennes, nous avons pris le temps de réfléchir, ensemble, à la destination que nous souhaitons atteindre comme collectivité. Je suis confiant que nous saurons mener notre voilier à bon port.

Comme élus municipaux, nous cherchons toujours à améliorer la qualité de vie de nos citoyens. L'adoption de ce plan stratégique démontre notre engagement envers la population que nous représentons. Nous sommes particulièrement fiers de l'énergie et de l'engagement des membres du comité de développement qui ont mené à terme cet imposant projet et nous les remercions pour leur implication.

Mais le travail ne fait que commencer. Ce Plan stratégique de développement est maintenant nôtre et il est de notre responsabilité à toutes et à tous, comme citoyens de Saint-Placide, de passer à l'action.

Je nous souhaite un bon voyage!

Denis Lavigne Maire de Saint-Placide

MOT DES CONSEILLÈRES

En tant que conseillères municipales membres du Comité de développement de Saint-Placide, c'est avec fierté que nous avons accompagné cette démarche au cours de la dernière année. Fières des citoyens qui ont partagé leurs opinions, leurs projets, leurs visions, leurs rêves. Fières de constater que les valeurs communes sont à l'image de Saint-Placide. Fières aujourd'hui de vous partager ce Plan stratégique de développement. Nous croyons que ceci est un outil de premier plan pour se donner une meilleure capacité d'influencer, de façon efficiente, le développement. C'est l'ensemble de la communauté qui crée un milieu de vie de qualité et nous avons tous un rôle à jouer pour arriver à destination. Alors, nous sommes prêtes pour le voyage!

Et vous?

Danielle Bellange Conseillère municipale

Marie-Ève d'Amour Conseillère municipale

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

L'implication de la communauté tout au long du processus est la première clé du succès du développement local. Celle-ci est souvent la mieux placée pour identifier les ressources environnantes et trouver des solutions adaptées à ses besoins et à son milieu.

Il était donc primordial de mettre sur pied un comité de développement, formé majoritairement de citoyennes et de citoyens, pour accompagner et guider la Municipalité dans sa démarche d'élaboration de son Plan stratégique de développement.

Nous tenons à remercier tous les membres du comité de développement qui ont investi beaucoup de temps et d'énergie aux différentes étapes de notre grande démarche. Merci pour les réflexions que vous avez partagées, merci pour les éclairages nouveaux que vous avez su proposer, et merci pour le sérieux que vous avez accordé à nos travaux.

Membres du comité de développement :

- JOHANNE BÉLIVEAU, coordonnatrice des Communications
- DANIELLE BELLANGE, conseillère municipale
- CLAUDE BELLEMARE, citoyen
- SUZANNE BENOÎT, citoyenne
- EVELYNE BERGERON, agente de développement
- ANNIE BLOUIN, citoyenne
- MARIE-NOËLLE COURCY, citoyenne
- RAY JR COURTEMANCHE, citoyen
- MARIE-ÈVE D'AMOUR, conseillère municipale
- · LISE LAVIGNE, directrice générale
- ANIK LEROUX, citoyenne
- CHANTAL MALLEN, citoyenne
- · ALAIN ROUSSEAU, citoyen





MISE EN CONTEXTE

C'est dans une volonté de structurer son développement, en accord avec les valeurs communes de la communauté et les besoins du milieu, que la Municipalité a décidé de s'investir dans une démarche de planification stratégique de développement. Voilà une occasion de réfléchir ensemble, aujourd'hui, au futur souhaité de notre collectivité.

Ce plan stratégique de développement servira de cadre de référence à la prise de décisions des autorités municipales dans le but de promouvoir les intérêts de tous et chacun dans les domaines du tourisme, de l'économie, de la culture, du communautaire et de l'environnement.

Faits saillants:

- CRÉATION DU COMITÉ DE TRAVAIL MAI 2015
- EMBAUCHE D'UNE AGENTE DE DÉVELOPPEMENT DÉCEMBRE 2015
- CRÉATION DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT, À LA SUITE D'UN APPEL À LA POPULATION – MARS 2016
- GRANDE CONSULTATION CITOYENNE AVRIL À JUIN 2016
- RÉDACTION DU PLAN D'ACTION AOÛT À OCTOBRE 2016
- LANCEMENT DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT AOÛT 2017

Pourquoi un Plan?

- · AVOIR UNE VUE D'ENSEMBLE DE NOTRE COLLECTIVITÉ;
- DÉFINIR NOTRE IDENTITÉ COMME COMMUNAUTÉ;
- DÉVELOPPER UNE VISION COMMUNE;
- METTRE EN PLACE DES PROJETS STRUCTURANTS.

CONSULTATION CITOYENNE

Le regard que porte la communauté sur son milieu et sa vision d'avenir pour celui-ci est un ingrédient essentiel au succès d'une démarche de planification stratégique de développement. La communauté étant au centre de la démarche de développement local, il importe de bien comprendre ses besoins. Surtout, ne pas les présumer.

Trois moyens de consultation citoyenne ont été ciblés pour la démarche d'élaboration du Plan stratégique de développement, soit :

- UN <u>SONDAGE</u>¹, EFFECTUÉ DU 18 AVRIL AU 6 MAI 2016 ET RÉUNISSANT 198 RÉPONDANTS, A PERMIS D'ALLER CHERCHER UNE GRANDE QUANTITÉ D'INFORMATIONS SUR TOUS LES DOMAINES CIBLÉS:
- CINQ <u>GROUPES DE DISCUSSION</u> ONT PERMIS DE RECUEILLIR DE L'INFORMATION PLUS PRÉCISE SUR LES VOLETSTOURISME, COMMUNAUTAIRE, ÉCONOMIE, CULTURE ET ENVIRONNEMENT:
- UNE <u>ASSEMBLÉE CITOYENNE</u>, RÉUNISSANT QUARANTE (40) PERSONNES, A ÉTÉ EFFECTUÉE AU MOIS DE JUIN 2016. ELLE AVAIT UN DOUBLE OBJECTIF. CELUI D'INFORMER LA COMMUNAUTÉ DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION CITOYENNE À LAQUELLE ELLE A PARTICIPÉ ET FAVORISER L'ÉMERGENCE D'IDÉES ET D'ACTIONS.



¹ Le Rapport de consultation complet est disponible pour consultation sur le site Internet de la Municipalité.



VISION STRATÉGIQUE

La Municipalité de Saint-Placide est un joyau niché dans la grande région métropolitaine dont les plus grandes richesses sont la beauté des paysages et du lac des Deux Montagnes, la quiétude de la vie rurale et l'esprit communautaire exceptionnel de sa collectivité. Le développement de Saint-Placide s'est fait, et continue de se faire, avec un souci constant de préservation, de mise en valeur et de respect de ces richesses.

Saint-Placide, une municipalité où la collectivité a fait le choix de :

- Mettre en valeur, de façon structurée, le patrimoine naturel, bâti et vivant pour attirer des visiteurs ou des nouveaux résidents qui ont soif de nature, d'art et de culture;
- Mettre en oeuvre des initiatives favorisant la protection de l'environnement;
- Encourager des projets communautaires ou individuels, porteurs de développement durable qui contribue à la qualité de vie des citoyens et des visiteurs;
- Miser sur la diversité des créateurs et la qualité des activités culturelles pour stimuler la vitalité de la communauté ainsi que son rayonnement;
- Favoriser le développement et le maintien de commerces et de services de proximité adaptés à ses besoins, particulièrement ceux des jeunes familles et des personnes aînées;
- Développer des projets mobilisateurs et structurants ainsi qu'une communication efficace pour que les citoyens participent activement à la vie communautaire et à la vie municipale.

ATOUTS

- La nature : le lac des Deux Montagnes, la beauté des paysages, des écosystèmes d'intérêt (oiseaux migrateurs, entre autres), de l'eau potable d'une grande qualité.
- Caractère rural et champêtre de la municipalité.
- La Place de l'Église : un lieu naturel au grand potentiel identitaire et de rassemblement.
- Dynamisme de la communauté, grande vitalité bénévole.
- Fierté des résidents envers leur milieu, soif du vivre-ensemble.
- Grande vitalité artistique et culturelle locale.
- Politique culturelle municipale (depuis 1997).
- Proximité des grands centres et, par le fait même, d'un grand bassin de population.
- Volonté politique de développement stratégique.
- Industrie bien implantée qui fournit plus de 200 emplois.
- Présence d'une école primaire.
- Forte relève agricole.
- Taux unique de taxation, avantageux pour les commerces et industries.
- Plusieurs terrains disponibles à court terme pour des constructions résidentielles.

DÉFIS

- Déviation de la route 344 à l'extérieur du noyau villageois.
- Manque de commerces et de services de proximité et absence d'espaces commerciaux à louer.
- De nombreux emplois dépendent d'une seule entreprise.
- Peu de terrains commerciaux disponibles sur la route 344.
- Poids démographique faible dans l'ensemble de la MRC de Deux-Montagnes.
- Faible participation citoyenne à la vie démocratique.
- Difficulté d'accès aux services régionaux en raison de la distance.
- Essoufflement des bénévoles.
- Population vieillissante.



ORIENTATIONS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES



- ldées soumises par les citoyens lors des consultations citoyennes et groupes de discussion

Tourisme: des richesses à partager

1.1 Favoriser l'utilisation du lac, en toute saison, pour qu'un plus grand nombre de résidents et de touristes puissent profiter de ce magnifique attrait naturel.

Le Lac des Deux Montagnes est l'atout touristique le plus important de Saint-Placide, et ce, en toute saison. Il représente aussi un des facteurs les plus importants pour lesquels une majorité de résidents ont choisi de s'établir à Saint-Placide. Malgré cela, le lac est sous-utilisé.

Objectifs

- · Faciliter l'accès au lac en toute saison;
- Développer une programmation d'activités sur le lac en toute saison.



- Ŵ- Sortie en rabaska à l'Ile de Carillon

1.2 Optimiser et valoriser la Place de l'Église comme attrait et lieu de rencontre pour confirmer cet espace exceptionnel comme lieu identitaire de la Municipalité de Saint-Placide.

Située au coeur de la municipalité, la Place de l'Église (église, presbytère, parc Adélaïde-Paquette et quai municipal) est grandement fréquentée, tant par les résidents que les visiteurs, que ce soit lors des divers événements qui y sont organisés, ou à tout moment, pour simplement profiter de la vue imprenable qu'elle offre sur le lac des Deux Montagnes ainsi que sur deux bâtiments patrimoniaux importants, soit l'église et le presbytère. On estime toutefois que le potentiel touristique de la Place de l'Église est sous-exploité.

Objectifs

- Augmenter l'offre d'activités et d'événements à la Place de l'Église;
- · Améliorer le confort des visiteurs à la Place l'Église;
- Planifier, développer et optimiser les usages de l'église et du presbytère.



Observation d'étoiles, glissade en hiver, tours de carriole

1.3 Favoriser et développer le tourisme vert, dans le respect du milieu et de sa tranquillité.

En plus du lac, la nature apparaît comme un atout important à Saint-Placide. Par ailleurs, une majorité des résidents estiment que la protection de l'environnement est un besoin prioritaire. Finalement, la tranquillité est également un facteur prisé des résidents. Tous ces éléments font apparaître un grand potentiel de tourisme vert.

Objectifs

- Développer des attraits pour mettre en valeur les écosystèmes;
- Développer des activités et des attraits axés sur la mise en valeur des richesses agricoles.
- Ŷ Ornithologie, interprétation de la faune et de la flore

1.4 Améliorer l'accueil touristique pour inciter les passants à s'arrêter chez nous et à profiter de nos attraits.

On constate qu'il est actuellement tout à fait possible de circuler sur la route 344 et d'ignorer complètement la présence d'un noyau villageois magnifique aux abords d'un lac splendide. Plusieurs excursionnistes passent à Saint-Placide sans s'arrêter pour découvrir nos attraits.

Objectifs

- Améliorer l'aspect des accès principaux de la municipalité;
- Développer des outils d'information touristique.
- Mettre sur pied un kiosque d'information touristique, produire une signalisation des attraits touristiques et municipaux

Économie : un milieu économique vivant

2.1 Promouvoir l'achat local pour soutenir nos commerçants afin qu'ils puissent continuer d'offrir des produits et services de proximité.

L'absence de certains types de commerces et services courants à Saint-Placide poussent les résidents à consommer à l'extérieur de la municipalité, parfois même si le produit ou le service est disponible à Saint-Placide.

- Développer des outils de promotion des commerces et des services locaux.
- Répertoire des commerces sur le site internet de la Municipalité Campagne pourquoi acheter local ?

2.2 Maintenir et bonifier l'offre de commerces et de services de proximité afin de combler les besoins des résidents d'abord, puis des visiteurs.

Une forte majorité des résidents estiment qu'il manque de commerces et services de proximité à Saint-Placide. L'accès à des services de santé représente un besoin prioritaire pour une forte proportion de citovens, particulièrement chez les personnes aînées.

Objectifs

- Développer et promouvoir le potentiel commercial et entrepreneurial à Saint-Placide;
- Offrir des ressources d'accompagnement et de soutien aux entreprises locales.
- Proposition de développement économique local

2.3 Favoriser une augmentation sensible du nombre de résidents, particulièrement des familles, notamment pour assurer le maintien de l'école de L'Amitié.

Les prévisions statistiques indiquent une hausse de 12 % de la population de Saint-Placide entre 2016 et 2031. Or, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus augmentera de 30 % selon les prévisions pour la même période.

Objectifs

- Bonifier l'offre d'habitation résidentielle et locative;
- Améliorer les installations récréatives en place et les promouvoir auprès des résidents;
- Offrir des services et des programmes adaptés aux besoins des familles et les promouvoir auprès de celles-ci;
- Promouvoir et faciliter le transport actif et collectif.
- Politique familiale et des aînés

Culture: un atout distinctif

3.1 Reconnaître les arts et la culture comme un moteur de développement important, en raison de la richesse que ces secteurs représentent dans notre communauté.

La majorité des résidents de Saint-Placide voient les arts et la culture comme un atout important de leur collectivité. La Société Arts et Culture de Saint-Placide est un organisme bien ancré dans la communauté depuis près de deux décennies et ses activités profitent d'une forte participation locale.

- Promouvoir et soutenir les créateurs et organismes locaux;
- Favoriser et encourager l'accès à la culture.
- Bibliothèque mobile pour les personnes aînées et à mobilité réduite, exposition thématique, marché public

3.2 Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti, naturel et vivant parce qu'il fait partie intégrante de la dynamique et de l'identité locales.

70 bâtiments d'intérêt patrimonial ont été répertoriés à Saint-Placide. La Municipalité de Saint-Placide est l'un des signataires de la Charte des paysages des Laurentides : « Le patrimoine comme objet de fierté » est une des orientations de la Politique culturelle de Saint-Placide.

Objectifs

- Développer des outils pour accompagner les propriétaires de bâtiments d'intérêt patrimonial dans leurs travaux de rénovation;
- Développer des attraits en lien avec le patrimoine bâti, naturel et vivant.
- $\overline{\Psi}$ Guide de référence pour la restauration des bâtiments patrimoniaux, parcours historique et patrimonial

Communautaire : une communauté dynamique et impliquée

4.1 Encourager et favoriser la participation citoyenne pour que tous et chacun puissent jouer un rôle dans le développement de notre communauté.

La participation citoyenne est une particularité remarquable de la communauté de Saint-Placide. Même si celle-ci s'exprime depuis des décennies, il ne faut pas prendre sa pérennité pour acquis.

Objectifs

- Susciter l'intérêt envers la vie démocratique;
- Stimuler la participation publique et sociale;
- Encourager les initiatives citoyennes.
- Û- Conseil des jeunes, Comité de suivi du plan de développement

4.2 Maintenir et stimuler les sentiments d'appartenance et de fierté dans le but de renforcer les liens dans la communauté.

94 % des résidents se disent fiers de leur municipalité. Il est important de maintenir cette fierté et de faire en sorte que les nouveaux résidents la ressentent aussi.

- Favoriser le maillage entre les organismes;
- Maintenir les événements rassembleurs déjà en place et en développer de nouveaux:
- Faciliter l'intégration des nouveaux résidents;
- Optimiser la communication municipale;
- Maintenir et améliorer les outils de communication municipale.
- Fête hivernale, Fête Nationale, Fête des voisins, Médias numériques

4.3 Répondre au mieux aux besoins sociocommunautaires de la population pour contribuer à la qualité de vie de tous les citoyens.

Plusieurs services sont offerts aux citoyens de Saint-Placide mais plusieurs semblent méconnus de la population. Plus ou moins la moitié des résidents souhaitent avoir accès à davantage d'activités de loisir et de sport. Saint-Placide compte plusieurs organismes mais tous ne bénéficient pas de l'espace adéquat pour offrir leurs services à la population de façon optimale.

- Promouvoir les services locaux et régionaux disponibles aux citoyens de Saint-Placide;
- Planifier l'aménagement et l'utilisation des bâtiments municipaux afin d'en optimiser les usages en lien avec les services à la communauté;
- Diversifier et promouvoir l'offre d'activités de loisir et de sport et inciter la population à adopter de saines habitudes de vie.
- Promouvoir les activités et les bons coups des organismes locaux, jardins communautaires.



Environnement : un trésor naturel à préserver

5.1 Préserver et mettre en valeur le caractère champêtre de la Municipalité pour assurer un développement harmonieux et respectueux du milieu.

Une forte majorité de résidents ont choisi de s'établir à Saint-Placide en raison de la nature et de la tranquillité. Plusieurs estiment que Saint-Placide est l'une des dernières municipalités de la grande région métropolitaine à avoir conservé son caractère rural.

Objectifs

- Embellir le cadre de vie des citoyens et valoriser la tranquillité;
- Assurer un développement du territoire qui favorise l'intégration harmonieuse des espaces naturels et bâtis.



5.2 Protéger les milieux naturels afin de préserver la qualité du lac, la beauté de nos paysages et la santé de nos citoyens.

Les citoyens de Saint-Placide accordent une importance sans équivoque au lac, au territoire agricole, à la nature. Une majorité de résidents estiment que la protection et la mise en valeur de l'environnement est un besoin prioritaire à Saint-Placide.

Objectifs

- Préserver et améliorer la qualité de l'environnement;
- Sensibiliser et encourager la protection des bandes riveraines.
- $\widehat{\Psi}$ Comité de l'environnement, plantation d'arbres, renaturalisation des berges

5.3 Encourager les gestes écoresponsables afin de diminuer l'empreinte écologique de notre communauté.

Près de la moitié des citoyens sont insatisfaits de la collecte des matières recyclables et se disent mal informés ou mal outillés en ce qui concerne la récupération des résidus domestiques dangereux (RDD) et des appareils électroniques. Une majorité de résidents estiment que la protection et la mise en valeur de l'environnement est un besoin prioritaire à Saint-Placide.

- · Optimiser les collectes des matières résiduelles;
- Éduquer les citoyens sur les gestes écoresponsables et leurs bienfaits.
- Éducation et activité de sensibilisation (recyclage, compost, déchet)



CONCLUSION

Toute la démarche menée au cours de la dernière année nous aura permis de faire le point sur notre situation en tant que collectivité. Mais mieux encore, la réalisation de ce plan stratégique de développement aura donné lieu à une étroite collaboration entre la communauté et la Municipalité. Le maintien de cette précieuse participation sera un facteur de réussite important tout au long de la mise en oeuvre du plan d'action.

Au cours des prochaines années, la Municipalité de Saint-Placide s'engage à garder un oeil attentif sur l'évolution des différents projets retenus dans ce plan. Pour ce faire, le conseil municipal a mis sur pied un comité de suivi, composé de représentants de la communauté, de l'administration municipale, et du conseil municipal. Il a comme mission de faciliter, voire même dans certains cas, accompagner et épauler des citoyens porteurs de projets, des promoteurs et des entrepreneurs pour des projets qui contribueraient à améliorer la qualité de vie des citoyens de Saint-Placide.

Il est important de noter que ce plan demeure un document souple et malléable. Ainsi, au fil du temps, il pourra être actualisé, en fonction des besoins, des résultats et de nouveaux éléments circonstanciels.

En terminant, nous souhaitons que tous et chacun puisse se reconnaître dans ce Plan stratégique de développement. Joignons nos efforts, travaillons ensemble dans une seule et unique direction et nous pourrons récolter les fruits de notre réussite collective.

REMERCIEMENTS

La Municipalité de Saint-Placide souhaite remercier toutes les citoyennes et tous les citoyens qui ont pris part aux différentes activités de consultation, lesquelles nous ont permis de mettre en lumière les grands enjeux de notre collectivité.

Un merci tout particulier à Madame Évelyne Bergeron, agente de développement ainsi qu'aux membres du Comité de développement de Saint-Placide – citoyens, employées et conseillères municipales – pour tout le temps que vous avez consacré à cette grande démarche, pour les réflexions que vous avez partagées, pour votre volonté d'offrir à notre communauté le voyage qui lui convient le mieux.

Enfin, merci au Centre local de développement (CLD) de Deux-Montagnes pour son soutien financier par le biais du Pacte rural.







saintplacide.ca